



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	2ème
Nom de site		Numéro	T15398
Adresse du site	50, rue Etienne Marcel	Hauteur	R +7 (23.95m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	SFR est présent ( 40/160/260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/12/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/04/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	29/06/2019

Historique et contexte	Avis favorable CCTM du 20/12/2013
------------------------	-----------------------------------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700Mhz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz pour une orientation 0°, 110 et 255°.		
Distance des ouvrants	2m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 4 et 10°
Estimation	0° < 3V/m ; 110° < 4V/m ; 255° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700MHz		
Zone technique	6 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	25.50m		

Date :

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Haute Ecole de Joaillerie / Lycée	58 Rue du Louvre	20m	Non	98m	Inférieur à 1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

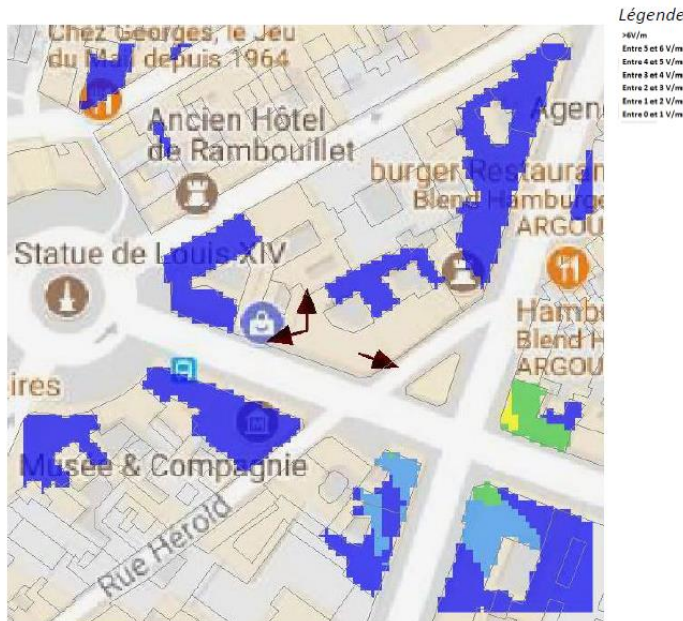


**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 110°

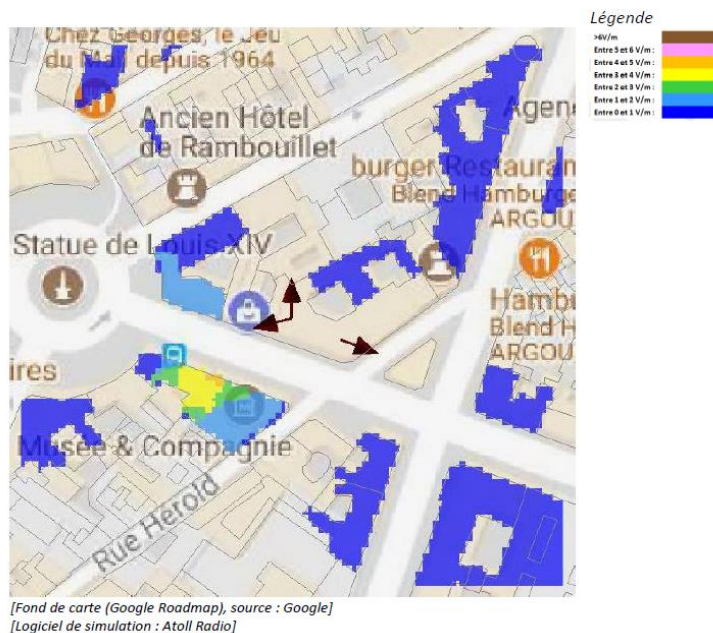
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 255°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 255°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

#### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 255°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	25,5 m

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



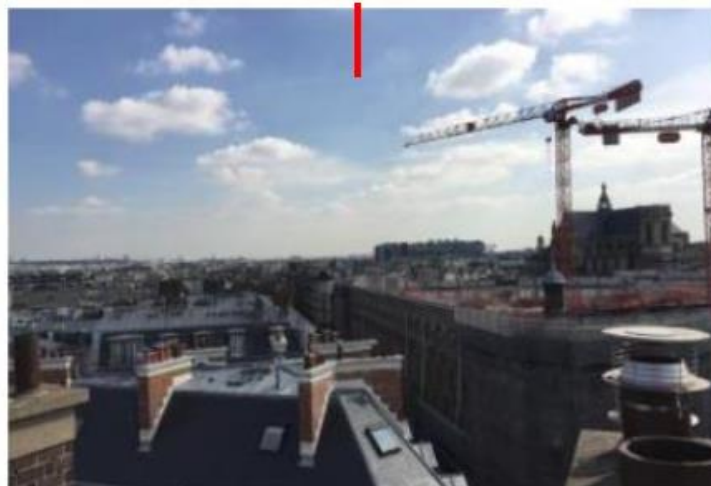
**Aucune modification visuelle**

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 110° :



Azimut 255° :

